

Certification des installations biomasse/ biogaz¹	FO 08 41 02-1
Edition/Date: 08.08.2019	Page: 1 sur 6

Formulaire pour la certification des installations biomasse/ biogaz¹

Indications pour l'exploitant d'installation:

- En tant qu'exploitant d'installation, vous êtes tenu de signaler immédiatement d'éventuelles modifications concernant l'installation à Pronovo SA.

1 Données de l'installation¹

N° de projet SRI: _____

L'exploitant d'installation souhaite l'établissement de GO (marché libre)²:

N° de la décision d'approbation des plans de l'ESTI (supérieur à 30 kVA): _____
(se compose de :S-6chiffres ou P-6chiffres)

Remarque: Les champs bleutés sont des champs obligatoires et doivent être remplis dans tous les cas³.

2 Données relatives à l'exploitant d'installation (personne ayant droit)

(Si les données ne correspondent pas à celles du l'exploitant d'installation sur la demande, il faut joindre le formulaire „changement de l'exploitant d'une installation“ à la certification.)

Données relatives à l'exploitant d'installation		Pronovo
Nom de l'entreprise/nom et prénom du particulier		
Rue, numéro		
Case postale		
NPA, localité		
Pays		
Adresse e-mail de l'entreprise/du particulier		
1 ^{er} Numéro de téléphone de l'entreprise (siège principal) / du particulier		
2 ^e numéro de téléphone du particulier		
Informations complémentaires pour les entreprises		
Interlocuteur de l'entreprise (titre, prénom, nom)		
1 ^{er} numéro de téléphone de l'interlocuteur		
2 ^e numéro de téléphone de l'interlocuteur		
Adresse e-mail de l'interlocuteur		
Adresse Internet de l'entreprise		

¹ Selon l'art. 2 al. 2 OGOM

² L'établissement de GO pour le marché libre est possible pour les installations I sur la liste d'attente pour le SRI.

³ Les certifications incomplètes sont renvoyées. L'annonce complète de mise en service n'est considérée avoir été soumise que lorsque l'attestation complète a été reçue.

Signature de l'organisme de certification

Certification des installations biomasse/ biogaz¹	FO 08 41 02-1
Edition/Date: 08.08.2019	Page: 2 sur 6

3 Données de base de l'installation

Site		Pronovo
Désignation de l'installation de production		
Site ou coordonnées nationales suisses		
Rue, numéro		
NPA, localité		
Remarques générales relatives à l'installation (par ex. agrandissement/ remplacement de l'installation, chaudière auxiliaire)		
Données techniques⁴		
Date de la mise en service (JJ. MM. AAAA)		
Puissance électrique installée (kW) ⁵		
Rendement électrique (%) ⁵		
Puissance nominale thermique (kW) ⁵		
Production annuelle moyenne prévue (kWh/a)		
Marque du générateur (plusieurs réponses possibles)		
Numéro de produit/de série du générateur (plusieurs réponses possibles)		
Uniquement des agents énergétiques renouvelables selon OEné (exception installation d'incinération des déchets)	Oui Non	
Catégories	Usine d'incinération des ordures ménagères Installation d'incinération des boues Installation au gaz d'épuration Installation au gaz de décharge Autre installation de biomasse	
Stations d'incinération de déchets: indiquer impérativement les agents énergétiques non renouvelables	Turbine à vapeur à contrepression alimentée aux déchets ménagers Turbine à vapeur à condensation alimentée aux déchets ménagers Turbine à vapeur à contrepression alimentée aux déchets industriels Turbine à vapeur à condensation alimentée aux déchets industriels	
Type et quantité de biomasse utilisée pour la production d'énergie (par ex.: 5t bois/an)		
Pourcentage de cosubstrats non-agricoles (%)		
Compteur de chaleur étalonné existant	Oui Non	
Quantité totale de chaleur utilisée en externe		[kWh/a]
Un biocarburant (ex. biogaz, biogazole) est-il produit sur le lieu de production et directement utilisé afin de produire de l'électricité?	Oui Non	

⁴ Si l'installation est constituée de plusieurs unités de production d'énergie à partir de biomasse, cette partie du formulaire doit être remplie pour chaque unité.

⁵ Selon la norme DIN 6271 resp. ISO 3046 ; turbines : puissance nominale

Signature de l'organisme de certification

Certification des installations biomasse/ biogaz¹	FO 08 41 02-1
Edition/Date: 08.08.2019	Page: 3 sur 6

Si c'est le cas, indiquez le numéro d'autorisation en tant qu'unité de fabrication avec avantages fiscaux fourni par la Direction générale des douanes (DGD)	N° d'autorisation DGD:	
Un carburant biogène est-il acheté pour produire l'électricité? (si c'est le cas, le numéro de preuve de la DGD pour chaque carburant à utiliser doit exister au moment où ce dernier est reçu)	Oui Non N° d'autorisation DGD:	
Mesure		
Mesure de la courbe de charge ⁶	Oui Non	
Communication automatique des données à Pronovo	Oui Non	
Communication des données d'énergie	mensuel (pour les installations ≥ 2 kVA) trimestriel annuel	
Si les données d'énergie sont fournies trimestriellement ou annuellement : mentionner la raison pour laquelle les données d'énergie ne sont pas communiquées chaque mois		

4 Exploitation d'un dispositif de stockage électrique

Informations concernant le dispositif de stockage		Pronovo
L'installation possède un dispositif de stockage	Oui Non	
Capacité installée et nominale du dispositif de stockage (kWh)		
Description détaillée de la technologie de stockage (ex : batterie Li-ion, air comprimé etc.)		
Marque du dispositif de stockage		
Type du dispositif de stockage		
Date de la mise en service du dispositif de stockage		

⁶ Les installations d'une puissance nominale côté courant alternatif d'au moins 2 kVA, qui sont mises en service à partir du 1er janvier 2018, doivent généralement être mesurées à l'aide d'un Smartmeter (article 8a OApEI).

Signature de l'organisme de certification

Certification des installations biomasse/ biogaz¹	FO 08 41 02-1
Edition/Date: 08.08.2019	Page: 4 sur 6

5 Gestionnaire de réseau compétent

<u>Données du gestionnaire de réseau</u>		Pronovo
Nom de la société du gestionnaire du réseau de distribution		
Rue, numéro		
Case postale		
NPA, localité		
Personne responsable de la traçabilité et de l'exactitude des données de production fournies (nom, prénom, fonction)		
Numéro de téléphone de la personne responsable		
2 ^e numéro de téléphone de la personne responsable		

Prestataire de mesure compétent (fournisseur de données à l'attention de Pronovo) ou gestionnaire de réseau, responsable de la fourniture des données de mesure (à ne remplir que si différent de ci-dessus):

<u>Données du fournisseur de données mandaté par le gestionnaire de réseau</u>		Pronovo
Nom de l'entreprise du prestataire de mesure		
Rue, numéro		
Case postale		
NPA, localité		
Personne responsable de la traçabilité et de l'exactitude des données de production fournies (nom, prénom, fonction)		
Numéro de téléphone de la personne responsable		
2 ^e numéro de téléphone de la personne responsable		
Adresse e-mail de la personne responsable		

6 Attribution de la désignation des points de mesure aux numéros de compteur

Selon la situation sur place, veuillez compléter intégralement l'un des trois tableaux a), b) ou c) et indiquer pour chaque désignation de point de mesure la formule du compteur à partir du tableau suivant. Si la mesure est calculée en additionnant les différentes valeurs du compteur, il faut appliquer une formule à la place de la désignation du compteur (par ex. net = Z1 + Z2 – Z3). Pour les installations avec une puissance nominale côté courant alternative supérieure à 30 kVA, une mesure nette avec 2 désignations du point de mesure (tableau a) est prescrite.

a) **Mesure nette** (pas de mesure de la consommation propre, c-à-d injection directe dans le réseau de distribution):

	Désignation du compteur ou formule du compteur	Désignation du point de mesure à 33 chiffres CH.....	Pronovo
Production nette (jusqu'à 30 kVA) / production brute de l'installation (puissance supérieure à 30 kVA) Ligne 1-1:2:			
Besoins propres de l'installation / alimentation auxiliaire (puissance supérieure à 30 kVA) Ligne 1-1:1:			

b) **Mesure de la consommation propre avec mesure de l'excédent (jusqu'à 30 kVA inclus):**

	Désignation du compteur ou formule du compteur	Désignation du point de mesure à 33 chiffres CH.....	Pronovo
Excédent du producteur Ligne 1-1:2:			

c) **Mesure de la consommation propre (supérieure à 30 kVA):**

	Désignation du compteur ou formule du compteur	Désignation du point de mesure à 33 chiffres CH.....	Pronovo
Production brute de l'installation Ligne 1-1:2:			
Besoins propres / alimentation auxiliaire de l'installation Ligne 1-1:1:			
Excédent du producteur Ligne 1-1:2:			

Certification des installations biomasse/ biogaz¹	FO 08 41 02-1
Edition/Date: 08.08.2019	Page: 6 sur 6

Les compteurs suivants, dont les mesures d'énergie seront prises en compte pour l'établissement de GO ou le SRI, ont associé aux désignations des points de mesure mentionnés:

Désignation du compteur	Numéro de série du compteur	Emplacement du compteur	Pronovo
Z1			
Z2			
Z3			
Z4			
Z5			
Z6			
Z7			
Z8			
Z9			

7 Les données ci-dessus sont certifiées⁷ par

Avec la signature suivante, l'organisme de certification confirme,

- qu'il a visité l'installation sur place et qu'il a pu s'assurer du bon fonctionnement de l'installation.
- qu'il certifie que les informations des chapitres de 1 à 6 ci-dessus sont correctes et complètes.
- qu'il a vérifié la course de mesure et la plausibilité des données de production déjà mesurées.

Nom de l'instance d'évaluation de la conformité accréditée (auditeur) / de l'exploitant de la station de mesure (gestionnaire de réseau) s'il est juridiquement indépendant de l'exploitant de l'installation	
Nom, prénom	
Numéro du rapport d'audit relatif à l'installation de production (le cas échéant)	
Date de l'audit (JJ.MM.AAAA)	
Lieu, date, signature(s) en bonne et due forme, cachet	

Les documents suivants sont requis pour que la certification soit complète :

- Le schéma unipolaire des compteurs / du raccordement (Single-Line schéma, inclus le point d'injection ainsi que d'éventuelles autres installations connectées à ce dernier) avec indication de la désignation du compteur
- Rapport de sécurité (RaSe), incl. le protocole de mesure ou de contrôle ou le protocole de réception.
- Photo de la plaque signalétique du générateur.

A remplir par Pronovo SA	Date/signature	
Saisie dans la base de données	GO	SRI
Val. de l'entrée dans la base de données		

⁷ La certification doit être effectuée par l'un des centres d'évaluation de la conformité autorisés par le centre d'accréditation suisse SAS pour ce domaine spécialisé, le contrôleur des installations à basse tension ou l'exploitant réseau compétent selon l'art. 2 al. 2 OGOM.